

# LE DÉVELITO

REVISITE l'actualité

N° 57

à la planche à dessin: Sébastien Cosset.

**L**e Dévelito

c'est une lettre où la sensibilité, les nerfs, l'humour, la mauvaise foi, le parti pris peuvent s'exprimer. Ici pas d'impartialité ni de consensus de bon aloi. Des aigreurs, des cris, des réflexions, des opinions que généralement notre société traite à l'aide d'une camisole de force.

**Le Dévelito**

Jean Anguera

2, rue Georges Ledormeur

65 100 Lourdes

N° ISSN en cours

e-mail:

Jean.Anguera@wanadoo.fr

## ALORS!... QUOI ENCORE?

Y'a pas! ... on vit une époque formidable!... Vraiment!... A Lourdes, on ne s'ennuie pas!... Une polémique tous les 15 jours ... environ ... c'est la dose ordinaire... c'est la règle en vigueur... A peine rangés les glaives et évacués les blessés de la précédente controverse que déjà s'annonce, encore plus sanglante, la suivante!...

Du coup, moi qui revisite l'actualité locale, je suis bien souvent dépassé par cette accélération événementielle et le papier d'hier est déjà obsolète par la nouvelle embrouille qui se fait jour. Mais je ne m'en plains pas! Quelque part c'est une aubaine... Cette source intarissable garantit du travail à perpète pour le Dévelito.

**"Alors! Quoi encore?"**  
allez-vous me dire.

**Les milans!** z'êtes au courant?... une cinquantaine... tous crevards... autour du CSDU... sigle savant pour une vulgaire décharge à ciel ouvert ... Culé! Avec ce qui se passe en ce moment... les oiseaux migrateurs! ... La grippe ... comment ils disent? ... aviaire ... le virus H5N1...

Remarquez que ces macchabées sont peut être morts suite à l'ingestion de produits nocifs que l'on décharge sur le site d'enfouissement du CSDU de Poueyferré. Va-t-en savoir!... avec toutes les anomalies qui se font jour!... D'abord la FNADE (organisme interprofessionnel

chargé de vérifier le bon fonctionnement des centres de stockage des déchets ultimes)... un document qui te signale que la gestion de ce site présente des manquements par rapport au cahier des charges. Puis ensuite deux procès-verbaux en date du 14 et du 22 avril 2005... qui te démontrent que des déchargements s'effectuent sans passer par la pesée et qui plus est en enfreignant une nouvelle fois le cahier des charges puisque les produits déversés n'ont pas vocation à l'être sur ce

**Les milans ne se cachent plus pour mourir**

site. Ajoutez-y, les pollutions olfactives en recrudescence... des va-et-vient incessants de camions la nuit comme le jour... ça fait BOUCOU comme le titre La SEMAINE dans une de ces dernières éditions!

Et l'AZOT dans tout ce merdier? ... Ah l'AZOT!... Ah! le Président du SMTD!... Tout un programme, tout un galimatias confus et embrouillé pour l'homme aux 150 costumes!...

Lui?... n'est au courant de rien... même si en bureau certaines bizarreries ont été évoquées... *Les milans?* ... sont venus carrément dans des poches poubelles du CVL!... D'ailleurs, ces cons du Comité de Vigilance qui te manipulent ces charognards sans masque ni gants blancs de protection... vont devoir en ingurgiter des plaquettes entières de Tamiflu d'ici

# ALORS!... QUOI ENCORE? (suite)

peu, je vous le dis!... *les Procès-verbaux?*... je contourne et élude avec aplomb la question... *Les accusations de la FNADE?*... Boucou m'a affirmé avoir fourni des réponses rassurantes ... quoi encore? ... *les nuisances olfactives?* ... mais merde! ... c'est la preuve que cette décharge est bien gérée car plus ça pue, plus ça prouve que le site est en conformité avec la législation ... puis quatre tubes en PVC et une torchère à biogaz vont solutionner le problème...

On le voit, le touche à tout ("mais bon à rien" ponctuent certains) de la majorité municipale lourdaise n'est pas en manque d'arguments pour justifier ses indemnités de représentation. Faudrait alerter le Préfet ou la Ministre de l'Ecologie et du Développement durable pour qu'il daigne se bouger!...

**BCC**  
**Brigade des Casse**  
**Couilles**

Et pendant ce temps-là, faut voir comment ONYX joue la transparence sur le CSDU de Bénac!...

\*\*\*\*\*

Puis sur ces entrefaites, voilà que la **BCC, Brigade des Commerçants en Colère**... autrement dit, la Brigade des Casse-Couilles, s'en est venue distribuer un tract assassin à l'encontre de l'autre show-man de la municipalité... Je veux parler d'ARTI, le Maire de Lourdes. N'y sont pas allés de main morte, ceux-là!... carrément ont accusé, preuve à l'appui, que le lascar de



l'Hôtel de Ville était un fraudeur. En effet, le cafetier, qu'il est, a enfreint d'après ce libelle la loi des zéro soixante!... Ah les gorges chaudes!... s'en sont donné à coeur joie dans les chaumières d'autant qu'ingénuement le chenapan s'était permis au cours du

**Brigade des Commerçants en Colère**

**HALTE AU FOUTOIR :**

TERRASSES DE CAFES SUR LES TROTTOIRS

ETALAGE SAUVAGE = PIETONS SUR LA RUE



Et en plus, il rit....

Les commerçants qui respectent la réglementation et qui paient leurs emplacements sont en colère! Les Fraudeurs eux, ne paient pas!

**Que fait le Maire ? RIEN!!!!**

Il ne peut évidemment pas intervenir, puisqu'il fait lui-même partie des fraudeurs! (voir photo!)

*La raison du plus fort est toujours la meilleure! Jean de Lafontaine*

mois de juin de tancer vertement les resquilleurs (voir Dével N° 56)...

Mais le meilleur est à venir... car le Maire de Lourdes pour se défendre n'a rien trouvé de mieux après avoir vilipendé la BCC pour ces tracts anonymes, de crier sur tous les toits qu'il avait la preuve (une photo) qu'une ou plusieurs de ses conseillères étaient les commanditaires de cette brigade. Du coup le lendemain on ne parlait plus de la fraude mais on titrait ici ou là: "**LE MASQUE EST TOMBE**" ou "**PRIS EN FLAG**" ou encore "**LA BCC DEMASQUEE**".\*

Dès lors nous attendions l'esclandre et la publication du cliché. Mais

p'tain!... le lendemain plus de photo!... Disparue... Où l'astu foutue ARTI? Je veux les voir de mes z'oeils les chena-panes prises à leur insu... par derrière!... Que moi, un cliché de ces deux-là, ça me fait monter la sève dans le jonc!... Où qu'elle est la preuve irréfutable?... Hein?... Réponds!...

"Affaire classée!" nous a dit le Maire... Z'ont passé un deal ou quoi?... Pour ma part je pense plutôt qu'il y en a deux qui se fendent la gueule à gorge déployée!...

\*A ce propos, le traitement de cette affaire, tant par la presse que par le cafetier-loustic, m'oblige à une mise au point... Je suis obligé... quitte à être le seul à remettre les choses dans le bon sens... Donc vous trouverez page 7 ma réaction sous le titre **LOURDES ET LA BCC**.

\*\*\*\*\*

Allez! Faut peut-être terminer cet éditto par une

**Apprenons à vivre ensemble!**

note plus réjouissante et montrer que le Dével ne s'intéresse pas uniquement aux choses viles.

Figurez-vous que la ville de Lourdes s'appête à lancer en 2006 les 1ères Universiades de la Paix.... Que voulez-vous, quand je vois ce que je vois, quand j'entends ce que j'entends, ici dans notre cité mariale, je me félicite qu'enfin on débloque 1 million de francs pour les 1ères Universités de la Paix axées sur le thème "**APPRENONS**

## A VIVRE ENSEMBLE"

Ce thème est on ne peut plus d'actualité dans notre localité puisqu'il faut bien le reconnaître, ici, tout le monde se déteste:

- les hôteliers ne réussissent pas à s'unir dans un seul syndicat
- les taxistes ont deux fédérations
- les écoles de musique se chipent les élèves
- les associations sportives recrutent à tout berzingue
- le haut méprise le bas de la ville
- on note un centre-ville privilégié et une périphérie à la déche

—bref... c'est une ville qui cultive les antagonismes même dans les endroits où l'on devrait faire preuve d'une certaine cohésion puisque l'on me dit que la zizanie règne à l'intérieur même de la majorité municipale.

C'est dire si ces journées "**APPRENONS A VIVRE ENSEMBLE**" sont les bienvenues. Bien sûr quelques mauvais coucheurs feront encore remarquer que depuis la création de ces journées de la Paix, ce sont plus de 6 millions de francs qui ont été dépensés pour uniquement servir la soupe au deux show-men de notre municipalité ARZI et ATOT. Ce sont de mauvaises langues!

Lourdais nous devons louer cette initiative qui consiste à **APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE**.

Montrons au monde entier que nous savons nous réconcilier.

*Jean Anguera.*

## LOURDES ET LA B.C.C.

Certes on peut s'interroger à l'infini du sexe des anges ou, dans le cas qui nous préoccupe, de l'identité des commanditaires de la Brigades des Commerçants en Colère (BCC). Mais ce questionnement est d'autant plus stérile qu'on se trouve dans l'incapacité de prouver quoi que ce soit. Qui plus est, en se cantonnant à cette simple question, on élude l'essentiel et on banalise, de ce fait, les irrégularités que les tracts de la BCC dénoncent.

Pour ma part, dans cette affaire, il y a un fraudeur qui ne respecte pas ses propres arrêtés municipaux et

qui, en outre, se targue de vouloir combattre avec la plus extrême sévérité ceux qui enfreignent la loi. C'est la version politique de l'arroseur arrosé et je trouve fort préjudiciable que l'on détourne le débat en se livrant à des contorsions verbales qui n'ont d'autre but que de masquer les infractions commises par le Maire de Lourdes dans son activité professionnelle.

Si la méthode utilisée par la BCC est condamnable, elle n'exonère pas pour autant celui qui a la charge d'une commune à respecter la législation en place.

J.A.

Afin de limiter les frais d'expédition, je propose aux abonnés qui reçoivent Le Dévelito par courrier de le faire parvenir dorénavant par e-mail (format pdf).

Au-delà de l'économie ainsi réalisée, c'est une pagination différente qui vous est offerte avec de la couleur et surtout une qualité de photos que le support Noir et Blanc dans sa version papier ne peut aussi bien définir.

Merci de me transmettre votre e-mail à mon adresse. Les e-mails de vos amis sont également les bienvenus.

J.A.

## LE PRIX DU CHAMEAU

Le 57 ième numéro du

Dévelito

Attribue ce prix à un drôle  
d'oiseau

Je veux parler de notre ami  
Michel Azot

Toi qui prétends rester à l'écoute de tous ceux qui pourraient exprimer la moindre récrimination à ton encontre... toi qui veux être l'interlocuteur privilégié des peines et des souffrances... toi qui aurais souhaité que le Comité de Vigilance Lourdais t'informât en premier lieu du décès des milans sur le CSDU de Poueyferré avant de se lancer —comme tu te plais à le dire— dans *"une mise en scène médiatique"*... hé bien! toi Michel, tu es particulièrement mal placé pour donner des leçons.

Car, figurez-vous que lorsqu'il fut alerté au mois de juin sur un immeuble situé à l'angle de la rue Darrespouey et du boulevard Roger Cazenave pour une question de spoliation du domaine public, il a commencé par ne pas répondre puis par user de manoeuvres dilatoires pour

retarder ses explications..... Et quelles explications!... une véritable salve de copeaux!... Il nous a montré du coup, lui le Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, qu'il était assez pénétré de sa personne.... Il n'aime point répondre promptement à certains courriers qu'il reçoit... il fait languir les affaires afin d'user les patiences... il aime qu'on le guigne, qu'on le désire, qu'on le convoite... Certes, il daigne —que dis-je!— il condescend parfois à ouvrir son écritoire quand on le soumet à **"la lettre recommandée avec accusé de réception"** ... mais, dès lors, il pratique joliment l'art de l'esquive avec la grâce d'un mignon épéiste mondain!... Au passage, il vous fait la leçon... vous traite en quelque sorte de petit garçon... s'offusque qu'on puisse le prendre en défaut et vous somme avec cette dédaigneuse arrogance qui caractérise les surfaits, **"de faire bon écho de sa rigueur."**

Le Dévelito ne pouvait rester insensible à ce dernier conseil et pour **"faire bon écho de ses talents"** lui attribue à l'unanimité le PRIX DU CHAMEAU. Félicitation!...

J.A.

## LES TITRES QUI TUENT...



### SÉBÉJEAN

Rai + JA

"Le masque est tombé"  
"Pris en flag"  
"Démasqué"

... Culé! ... La presse n'est pas tendre avec ARTI! ...



Où peut-on trouver

### Le Dévelito?

Le Dévelito est hébergé sur le site:

[www.lourdes-infos.com](http://www.lourdes-infos.com)

# Conseil communautaire du 8 septembre 2005

Ce Conseil était essentiellement consacré à des mesures d'accompagnements suite au transfert de compétence du scolaire, périscolaire et extra scolaire vers la CCPL. Comme d'habitude, tout avait été ficelé en amont par les différentes communes rassemblées sur le Haut du Monge.

L'impression était que le maître de cérémonie (Arti) comptait ce soir-là se la couler douce. Aussi, laissa-t-il le soin au vice-président chargé de l'éducation de nous lire les différentes dispositions prises pour que ce transfert soit parachevé. Il se contentait parfois de dodeliner mollement de la tête pour valider le point important que venait d'évoquer le Guitounet. Ce dernier, tout imprégné de sa mission, lisait imperturbablement et s'appliquait à suivre mot à mot les projets de délibération... Cette lecture fort scolaire eut l'heur de plaire à Arti qui par deux fois lui décerna de brefs satisfecits... Mais l'essentiel était ailleurs...

Certes ce dernier conseil de la Communauté de Communes du Pays de Lourdes en date du 8 septembre 2005 ne laissera pas beaucoup de traces. Pourtant, à y regarder d'un peu plus près, certaines décisions prises par cette assemblée ne sont pas aussi anodines qu'il y

paraît. J'en veux pour preuve le refus de la CCPL d'aligner l'Indemnité Représentative de Logement des instituteurs (IRL) sur la Dotation Globale des Instituteurs (DGI). Que je vous explique.

Les instituteurs qui se sont pas logés par les communes perçoivent une indemnité de logement. La part de l'indemnité que la commune de Lourdes verse à l'enseignant s'élève à l'heure actuelle à 103 euros, le reste étant pris en charge par l'Etat. Or, suite au transfert des compétences scolaires vers la Communauté de Communes du Pays de Lourdes, le Préfet proposait que cette allocation soit alignée sur la DGI. Il faut préciser que cet alignement aurait permis de revaloriser cette indemnité de logement afin de mieux faire face aux hausses des loyers, mais également, de marquer l'attachement qu'on porte à cette corporation.

Qu'on ne vienne pas me dire que cet alignement sur la DGI aurait eu un coût financier énorme car il faut savoir que 98 à 99 % des enseignants sont Professeurs des écoles et qu'à ce titre ils n'ont pas droit à cette indemnité de logement. C'est donc pour deux ou trois instituteurs qu'on n'a pas voulu s'engager.

La décision turpide prise par les représentants de notre Communauté de Communes en dit long sur le soin qu'ils prennent pour améliorer les conditions financières de leur personnel. On tire vers le bas. **C'est, à mon avis, l'esquisse du traitement que l'on réservera par la suite à l'ensemble des agents placés sous la coupe de cette nouvelle entité administrative.**

Me trouveriez-vous un peu facéieux si je vous signalais, pour conclure, que les 8 vice-présidents de la CCPL, n'ont guère hésité à revaloriser leurs propres indemnités (de fort peu, il est vrai) juste un an après leur installation sur le haut du Monge?

PS: Euh!... j'en connais certains qui doivent se dire à mon su-

jet: "quelle canule ce type!... à nous bassiner avec sa CCPL".

Hé! Bien... sachez que je ne suis pas le seul à m'inquiéter de ces nouvelles collectivités. Ainsi lors de l'Assemblée Des Communautés de France (ADCF) qui se tenait à Angers, le Ministre délégué aux collectivités territoriales a dressé de sévères critiques à l'encontre des communautés de communes\*:

—Elles n'ont pas abouti aux économies escomptées,  
—elles ont compliqué les rapports politiques entre les élus  
—et rendu les circuits de décisions plus opaques.

Attendez! C'est pas fini car la Cour des Comptes rendra début décembre un rapport impitoyable sur l'intercommunalité. Elle note:  
—les risques de dérives financiè-



## LE MILAN ET L'AZOT

Après que les milans, manifestes voleurs  
Eurent répandu l'alarme sur le centre des déchets  
Et fait crier de peur les enfants de Poueyferré  
Azot tomba sur eux pour leur propre malheur  
Et leur tint à peu près ce captivant langage  
"Venez donc ventres affamés  
Goûter tous mes compactés  
Ici point de drains ni de puits de captage  
Pas de torchère à biogaz pour le brûlage  
Rien que du naturel sur mon champ d'épandage"

Séduits les milans se jetèrent sur les ordures  
Et la nuit venue, c'est par dizaines qu'ils moururent.  
*Jean de la Source*



res des regroupements de communes,  
—le bilan "coûts-avantages" très négatif,  
—les cas où l'intercommunalité a donné lieu à des efforts d'économie de dépenses et de moyens sont très rares.

Voilà!...ça fait du bien de sentir qu'on n'est pas tout seul... vont peut-être à présent nous la jouer un peu plus modeste et ne pas toujours nous prendre pour des cons!

JIA

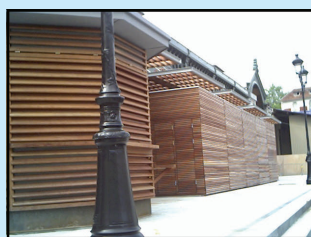
\* source: Le Monde du 8 octobre 2005

## LOURDES ET SES HALLES.

On peut le regretter, mais qu'ils soient implantés dans un lieu fermé (les halles) ou à ciel ouvert les marchés n'ont aucun avenir et sont condamnés à s'étioler au fil du temps. Les halles de Lourdes, malgré les efforts de la municipalité pour les rendre clinquantes comme des montres de faux luxe n'échapperont pas à ce phénomène de dépérissement. Elles ne correspondent plus au besoin de la clientèle qui n'aspire qu'à "faire ses courses" et non à "faire son marché"

Quand on "fait ses courses" on n'a pas de temps à perdre. Faut impérativement n'avoir aucun problème pour se garer, ne pas craindre la douille de l'agent verbalisateur, être accueilli par une musique plus ou moins sirupeuse afin d'oublier qu'on est en train de se soumettre à une corvée, ne pas s'embarrasser de cabas, de poches plastiques qui vous scient à la longue les chairs, avoir les denrées à portée de main afin de pouvoir les tâter et les souper, être à même de trouver sur place tout un panel de produits qui s'échelonnent, par exemple, de la papaye au Petit Lu en passant par le vibromasseur électrique en forme de phallus et ... enfin payer rapidement pour en toute hâte engouffrer ses marchandises dans le coffre de son véhicule et pouvoir ainsi courir vers d'autres emplacements.

Certes, les marchés couverts des centres-villes ont encore une clientèle qui leur permet de vivre tant bien que mal mais force est de



constater que les étals s'amenuisent inéluctablement au fil des ans. Cette clientèle est constituée généralement par des personnes d'un certain âge qui perpétuent une tradition séculaire et que les générations nouvelles ne remplacent plus. Certes, on peut y rencontrer à la belle saison des chalands en villégiature dans notre région qui musardent entre les allées, mais ils sont plus attirés par une architecture d'un autre âge que par les camelots qui tentent de les séduire. Quant à la qualité des produits frais —je pense notamment aux légumes— je constate qu'il est de plus en plus difficile d'y trouver, par exemple, des tomates ayant la saveur de celles de mon potager même si cette assertion peut vous paraître présomptueuse.

Cette évolution dans l'approvisionnement de nos besoins alimentaires me paraît hélas inexorable d'autant que les politiques menées par les municipalités - et la nôtre n'échappe pas à la règle- créent, qu'on le veuille ou non, la désertification des centres-villes en autorisant l'installation de commerces en périphérie de nos cités.



## LOURDES ET SES MENDIANTS.

Comme ailleurs, Lourdes a ses mendiants. Pour cette ville d'accueil et de fraternité, les miséreux devraient plus attirer la compassion que le rejet. Or, si l'on en croit la presse, nombre de nos concitoyens notamment ceux proches des sanctuaires cad ceux qui "fric-cotent" le plus avec la Sainte Miséricorde, semblent dénoncer et s'offusquer d'une mendicité qu'ils qualifient d'agressive. Le Dévelito n'est pas resté insensible à cette problématique.



Il en était presque sympa, le vieux mendigot d'antan à solliciter l'aumône sur le parvis de nos églises. Les traits burinés par les intempéries et les vicissitudes de la vie, fagoté dans de vieilles nippes et chaussé de gros souliers qui laissaient entrevoir entre les orteils des macules de crasse malodorante, il faisait partie du décor et nous offrait même par sa présence l'occasion de pratiquer la charité à moindre coût par la petite obole que nous lui versions dans la sébile qu'il nous tendait à la sortie de la messe.

Généralement, l'accumulation et l'enchaînement des déboires de la vie l'avaient réduit à une sorte de docile mendicité et les prêches du curé n'en prenaient que plus de valeur quand au milieu du sermon il nous rappelait d'un doigt accusateur, du haut de sa chaire: " heureux les simples d'esprit! ... car le Royaume des cieux leur appartient".

Parfois, il devenait, pour amuser les plus jeunes, le souffre-douleur de quelques chenapans de bonne famille qui le caillaient d'importance et l'obligeaient à trouver refuge auprès du bedeau qui oeuvrait dans sa sacristie.

Aujourd'hui, cette résignation, ce fatalisme fixés par le destin ne sont plus de mise car il ne s'agit plus d'un phénomène marginal. Au-delà de leur propre responsabilité, les mendiants sans domicile fixe ont encore cette salutaire capacité à nous provoquer en étalant devant notre opulence leur souffrance tapageuse. Ces grappes de mendiants de plus en plus jeunes qui squattent les trottoirs de Lourdes ou d'ailleurs, nous ne nous en débarrasserons pas par des arrêtés municipaux interdisant la mendicité, mais par une meilleure répartition du travail et de la richesse. J'oserais presque dire, en constatant la rapacité de certains, en partageant le butin.

Jean Anguera